

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles

Référent : Madame Collange

04 90 49 35 50

[petrdupaysdarles@ville-arles.fr](mailto:petrdupaysdarles@ville-arles.fr)

Liste des pièces adressées le 22/12/2020

à

Monsieur le Sous-Préfet d'Arles

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Michel PECOUT, Président.

**CONSEIL SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2020**

**2020-042 : BUDGET PRIMITIF 2020 : DELIBERATION MODIFICATIVE N° 2**

Nombre d'élus en exercice : 24			Date de la convocation
<u>Présents</u> 18	<u>Suppléants</u> 0	<u>Absents</u> 6	8 décembre 2020

Nombre d'élus en exercice : 24 sièges
<u>Suffrages</u> :
18 présents
Absents : 6
<u>Procurations</u> : 1
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Convocation du 08/12/2020

Présents

ACCM : Monsieur Patrick de CAROLIS, Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Christian GILLES, Monsieur Hervé MISTRAL, Madame Laurie PONS ;

CCVBA : Monsieur Bernard WIBAUX, Madame Anne PONIATOWSKI, Monsieur Jean MANGION, Madame Pascale LICARI ;

TPA : Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Yves PICARDA Monsieur Michel PECOUT, Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Max GILLES ;

Absents excusés

ACCM : Monsieur Fabien BOUILLARD, Monsieur Jean-Michel JALABET, Monsieur Roland CHASSAIN,

TPA : Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI

Procurations : Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE à Monsieur Christophe DAUDET

ACCUSE DE RECEPTION :

Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :



## CONSEIL SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2020

### 2020-042 : BUDGET PRIMITIF 2020 : DELIBERATION MODIFICATIVE N° 2

Nombre d'élus en exercice : 24			Date de la convocation
<u>Présents</u> 18	<u>Suppléants</u> 0	<u>Absents</u> 6	8 décembre 2020

Nombre d'élus en  
exercice : 24 sièges  
Suffrages :  
18 présents  
Absents : 6  
Procurations : 1  
Pour : 19  
Contre : 0  
Abstention : 0

Convocation du  
08/12/2020

#### Présents

ACCM : Monsieur Patrick de CAROLIS, Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Christian GILLES, Monsieur Hervé MISTRAL, Madame Laurie PONS ;

CCVBA : Monsieur Bernard WIBAUX, Madame Anne PONIATOWSKI, Monsieur Jean MANGION, Madame Pascale LICARI ;

TPA : Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Yves PICARDA Monsieur Michel PECOUT, Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Max GILLES ;

#### Absents excusés

ACCM : Monsieur Fabien BOUILLARD, Monsieur Jean-Michel JALABET, Monsieur Roland CHASSAIN,

TPA : Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI

Procurations : Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE à Monsieur Christophe DAUDET

.....

Rapporteur : Monsieur Michel PECOUT

#### Exposé :

Ainsi, l'objet de la Décision Modificative, équilibrée en recettes et dépenses de fonctionnement, est de permettre :

- \* L'inscription en recettes au Chapitre 74, des subventions régionales attribuées pour le financement de l'étude de méthanisation agricole ainsi que le solde d'un arriéré

de subvention 2015 en faveur de l'ingénierie pour l'animation territoriale ;

- \* L'ouverture en dépenses les crédits correspondants au chapitre 011, Charges à caractère général.

BUDGET PRIMITIF 2020 - DM n° 2			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	32 833.13 €	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		32 833,13 €
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>		<b>32 833.13 €</b>	<b>32 833.13 €</b>

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- 1 - **PROCEDER** aux ouvertures de crédits par chapitre au budget primitif, tels que présentées ci- dessus ;
- 2 - **APPROUVER** les mouvements constituant la décision modificative n° 2 au Budget primitif de l'exercice 2020, s'équilibrant en dépenses et en recettes tel qu'il est détaillé ci-dessus.

**LA DELIBERATION MISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.**

Le Président

